

Kinshasa Kids

Marc-Henri Wajnberg

Fiction, République démocratique du Congo, 2012, 1h25

Un jeune enfant, fuyant un rite vaudou terrifiant, nous entraîne à sa suite dans les rues de Kinshasa. L'enfant se joint à une bande de gamins, les shégués, repoussés par leur famille, car considérés comme des sorciers. Ils dorment dans les rues, volent, se débrouillent pour vivre et gagner un peu de sous et ils rapinent aussi, finissant par intégrer les gardiens de la loi dans leurs petits coups fumeux. On y rencontre aussi des personnages hauts en couleurs, un extraordinaire musicien alcoolique, des flics qui arrangent leurs petites affaires tout en essayant de faire régner un semblant d'ordre, une musicienne qui tient un restaurant.

Le musicien alcoolique les initie au rap, et la musique semble être une bonne porte de sortie dans leur petite vie. Ce musicien rate par ailleurs sa seule chance d'avoir une audience de choix, il retournera dans la rue où il semble avoir trouver sa place.

Le film offre une plongée dans un monde incroyablement chaotique où la débrouille règne en maître et où un rythme effréné scande les journées.

Plusieurs séquences documentaires croisent la fiction, de même qu'une petite partie animée.

Le réalisateur a séjourné de nombreuses fois dans la capitale congolaise pendant les trois années qui ont précédé le tournage. « *Il n'y a pas d'acteurs professionnels, mais les Kinois sont des comédiens nés* », raconte dans une interview Marc-Henri Wajnberg.

Thèmes : Enfants des rues, solidarité, débrouille, musique comme art de vie et lien social

1. A propos du film Kinshasa Kids

1.1 «Kinshasa Kids» ...et déjà grands acteurs

CINÉMA / ITALIE / 69E MOSTRA DE VENISE -

Article publié le : vendredi 31 août 2012

2. Situation politique de la République Démocratique du Congo.

2.1 Congo (-Kinshasa) 2011-2012

Source : Encyclopédie de l'Etat du Monde par Jean-Claude Willame

3. Les enfants sorciers en Afrique

3.1 Afrique : le martyre des "enfants sorciers",

LUNDI 19 JUILLET 2010 / PAR CHRISTELLE GERAND, source : journal afrique.com

3.2 Afrique: le business des «enfants-sorciers»

Par PAULINE ANDRÉ, 19 juillet 2010 à 18:39, Source : Libération

3.3 Les « enfants-sorciers » ou les rejetons de la guerre en Afrique Équatoriale

Un défi pour l'anthropologie psychanalytique *, V. Degorge et d'O. Douville, 9 octobre 2011.

3.4 Les enfants accusés de sorcellerie en Afrique subsaharienne et en Europe : quelques réflexions autour d'un article publié sur Rue89, Lundi 4 avril 2011, Par Bernard Boutter, Ethnologue

4. Les enfants des rues et la musique

4.1 Les enfants des rues en fanfare à Kinshasa

Rfi - RDC / REPORTAGE MULTIMÉDIA - Article publié le : mardi 23 novembre 2010

5. Autres sites à consulter

6. Questionnaire à propos du film

1. A propos du film Kinshasa Kids

1.1 «Kinshasa Kids» ...et déjà grands acteurs

CINÉMA / ITALIE / 69E MOSTRA DE VENISE -

Article publié le : vendredi 31 août 2012 - Dernière modification le : vendredi 31 août 2012

« Kinshasa Kids », du réalisateur belge Marc-Henri Wajnberg.

MK2 Distribution

Source : <http://www.rfi.fr/europe/20120831-kinshasa-kids-deja-grands-acteurs-Marc-Henri-Wajnberg-mostra-venise-rdc>

Par Sophie Torlotin

On les appelle les « shégués ». Ce sont les enfants des rues de Kinshasa, livrés à eux-mêmes dans les rues défoncées de la cité, survivant de rapines, de glanage, de petits boulots mais aussi de solidarité. Le phénomène est important. On estime ainsi à 25 000 le nombre de ces gamins souvent accusés de sorcellerie et mis à la rue par une belle-mère ou un parent n'ayant plus les moyens de les nourrir. Le réalisateur belge Marc-Henri Wajnberg en a fait un film de fiction, à la fois cri de colère et ode à la vitalité et la créativité des Kinois. Kinshasa Kids est actuellement projeté à la 69ème Mostra de Venise, dans la section Giornate degli Autori.

Un exorcisme pratiqué sur des enfants terrifiés, accusés de sorcellerie, au milieu d'une foule en transe... C'est sur cette séquence impressionnante de vérité que s'ouvre Kinshasa Kids. L'illusion documentaire est parfaite, d'autant que quelques minutes après, en suivant l'un de ces gamins fugueurs appelé à grossir le contingent des enfants des rues, la caméra filme un véritable accident de la route, dans une cité de la capitale de la République Démocratique du Congo.

Et pourtant, le réalisateur belge Marc-Henri Wajnberg a bel et bien réalisé une fiction. Une histoire qui suit différents personnages : un groupe de huit enfants apprentis musiciens, des policiers tour à tour racketteurs et généreux, une musicienne patronne de restaurant, ou un handicapé vendant un produit aphrodisiaque.

A la manière du film Short Cuts de Robert Altman, tous ces personnages sont reliés par une passion pour la musique et la volonté, malgré tout, de s'en sortir. « C'est une fiction, mais c'est sous la forme d'un documentaire avec des croisements entre les personnages » revendique Marc-Henri Wajnberg dont c'est le deuxième long métrage.

Le cinéaste a nourri son histoire du vécu de ses acteurs, tous amateurs, recrutés dans la cité : bagarre, viols, prostitution, larcins. Pendant trois ans, et avant le tournage, il s'est rendu à six reprises à Kinshasa pour s'imprégner de l'atmosphère de la capitale de la RDC. « Tout le monde m'a raconté ses aventures, ses galères, et le film s'est construit ainsi. Il n'y a pas d'acteurs professionnels, mais les Kinois sont des comédiens nés », se souvient en souriant Marc-Henri Wajnberg.

Energie et chaos

Il lui a fallu faire un casting d'une centaine d'enfants pour recruter les huit principaux dont le spectateur suivra les aventures. Avant le tournage, ces enfants qui ne se connaissaient pas ont vécu ensemble dans une grande maison, avec professeur de français et de musique. Car la musique est l'un des personnages de Kinshasa Kids. « La musique investit tout en RDC, affirme Marc-Henri Wajnberg. C'est une composante fondamentale, et peut-être que la violence dans le pays est le terreau pour cette musique ». C'est le troisième film à célébrer ainsi la force vitale et musicale de la capitale de la RDC, après Staff Benda Bilili et Kinshasa Symphony. Dans Kinshasa Kids, Papa Wemba, le roi de la rumba congolaise, fait même une apparition amicale. Mais avec les enfants, la « star » du film, c'est Bebson « de la rue », un rappeur « lunaire" (dixit Marc-Henri Wajnberg) charismatique, le « grand frère » bienveillant avec les enfants. Grâce à ce film et à sa rencontre avec le réalisateur, il va enregistrer un disque. Et connaître maintenant une reconnaissance mondiale, puisque après Venise, Kinshasa Kids va être projeté dans les festivals de Toronto, Londres, New York, Stockholm et Busan. De quoi aussi, on l'espère, convaincre des acheteurs de distribuer ce film, ce qui permettra à Marc-Henri Wajnberg (également producteur et endetté) de rentrer dans ses frais, et ces enfants de poursuivre l'aventure.

2. Situation politique de la République Démocratique du Congo.

2.1 Congo (-Kinshasa) 2011-2012, Jean-Claude Willame

Mise en ligne : septembre 2012

Source : http://www.etatdumonde.com/touslespaysdumonde/pays-congo___kinshasa_-AFRAFCENCKS/index.html

Élections générales désordonnées et résultats peu crédibles

L'actualité a été dominée par la tenue des élections présidentielle et législatives du 28 novembre 2011, véritable gageure pour la Commission électorale nationale indépendante (CENI) mise en place huit mois seulement avant le scrutin. En plus d'un fichier électoral qui ne « collait » pas avec les évolutions démographiques, la CENI a dû faire face à l'enregistrement de près de 19 000 candidats à la députation pour 500 sièges à pourvoir, et organiser l'installation de 63 000 bureaux de vote et centres de dépouillement sur la base d'une cartographie périmée dans un pays dépourvu d'infrastructures, qu'il fallut en outre alimenter en urnes et en isoires fabriqués en Chine, ainsi qu'en bulletins de vote qui, imprimés en Afrique du Sud, n'avaient toujours pas été acheminés une semaine avant le jour des élections.

Le résultat du processus était attendu : le second cycle électoral « démocratique » en République démocratique du Congo (RDC) n'a pas été maîtrisé par la CENI et a donné lieu à un grand désordre. Les principales missions d'observation jugèrent les résultats non crédibles, particulièrement ceux des législatives, contestés par plus de cinq cents candidats de l'opposition comme de la majorité, dont les recours étaient toujours examinés cinq mois plus tard par une Cour suprême de justice composée de juges nommés par le pouvoir.

Le président sortant Joseph Kabila fut déclaré vainqueur de la présidentielle par cette Cour, avec 48,9 % des voix contre 32,3 % pour son principal rival, Étienne Tshisekedi. Ce dernier, après une campagne émaillée de diverses menaces et de propos qualifiant J. Kabila de « Rwandais », s'autoproclama président de la République et prêta serment devant une centaine d'adhérents réunis à son domicile. Il n'y eut toutefois pas de larges manifestations mais surtout des affrontements entre bandes de jeunes des rues (les kuluna, instrumentalisées soit par les partisans de Tshisekedi, soit par ceux du président Kabila), à l'occasion desquels les forces de l'ordre tirèrent à balles réelles sur les manifestants. De nombreuses arrestations arbitraires de journalistes, d'avocats ou d'opposants se produisirent aussi, avant comme après les élections – selon les rapports d'Amnesty International et du bureau conjoint des Nations unies pour les droits de l'homme, contestés par le nouveau pouvoir.

Le paysage politique restait tout aussi flou que sur la période 2006-2011. La « majorité présidentielle » se révélait très éclectique. Si le parti « présidentiel » (Parti pour la reconstruction et la démocratie, PPRD) a dégringolé à 62 sièges contre 111 en 2006, la nouvelle « majorité recomposée », dont le nombre de membres oscillait entre 275 et 340 selon les sources, reposait sur des formations politiques apparaissant comme des leurres créés à quelques semaines des élections par des « barons » qui ont ensuite négocié leur participation au pouvoir.

Du côté de l'opposition, la fragmentation prévalait toujours – une désunion qui permit au président Kabila de modifier la Constitution en janvier 2011 pour instaurer l'élection présidentielle à un seul tour. L'attitude de Tshisekedi, président autoproclamé qui récusait les résultats officiels et considérait que le rassemblement ne pouvait s'effectuer qu'autour de sa personne, conduisit à l'éclatement de son parti, l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS). Après en avoir radié des dizaines de membres élus qui avaient siégé au Parlement contre ses ordres, il le délaissa en avril 2012 pour créer une « Majorité présidentielle populaire » (MPP).

Pas de « printemps congolais » en vue, donc. Les électeurs se sont plutôt repliés sur les « fils de la région » : Tshisekedi dans les deux provinces du Kasaï, avec une percée chez les exclus de Kinshasa ; l'ancien allié du président Vital Kamerhe, réélu chez les Bashi du Sud-Kivu ; Léon Kengo wa Dondo en Équateur ; Pierre Pay Pay et Mbusa Nyamwisi au Nord-Kivu ; et bien entendu Joseph Kabila dans ses fiefs traditionnels du Maniema et du Katanga.

L'avenir paraissait incertain : le régime pourrait s'orienter vers un système d'autorité plus présidentiel, s'écartant de l'esprit de la Constitution de 2005 et prenant appui sur de petites et moyennes baronnies patrimoniales renforcées. Cela pourrait déboucher sur une chasse aux sorcières contre les partisans de Tshisekedi et ceux de Vital Kamerhe, auquel le président Kabila ne pardonnait pas sa défection. On appréhendait aussi un « coup d'État » institutionnel par le biais d'une modification de la Constitution qui autoriserait J. Kabila à effectuer un troisième mandat.

Mais une ou des « aventures militaires » n'étaient pas non plus à exclure, hypothèse renforcée par divers précédents : brève prise de Mbandaka en avril 2010 par des insurgés enyele, appuyés par des militaires de l'ancienne armée de Mobutu surgis de leur exil à Brazzaville sous les ordres du « général » Faustin Munene ; attaque en février 2011 contre la résidence présidentielle et, en avril suivant, contre une agglomération du Bandundu, attribuées au même Munene ; attaque surprise, en juillet 2011, d'un camp militaire de Lubumbashi par des hommes en tenue militaire non identifiée. À cela s'ajoutait la menace que faisait peser sur l'Est le général tutsi Bosco Ntaganda, ancien allié du « rebelle » Laurent Nkunda, et, depuis la mise en résidence surveillée de ce dernier par Kigali, pièce maîtresse du dispositif sécuritaire au Kivu et garant de la réconciliation entre la RDC et le Rwanda. Malgré les demandes de la Cour pénale internationale qui le recherchait, Kinshasa se refusait à l'arrêter au motif qu'il assurait la sécurité de la région. En avril 2012 pourtant, J. Kabila laissa entendre que Ntaganda pourrait être appréhendé et soumis à un procès militaire en RDC. Enfin, dans une armée en délitement, l'irruption de seconds couteaux formés dans de grandes écoles militaires à l'étranger et vivant mal leur sujétion à de hauts gradés de la vieille génération restait toujours possible – sans compter les défections d'officiers et de soldats, fatigués de la « guerre », dans les provinces du Kivu.

Face à la « représidentialisation » d'un système politique à encéphalogramme plat et où seul comptait le respect des formes parlementaires, une opposition divisée et ne se battant que sur la question de l'illégitimité des résultats électoraux pourrait difficilement relever les défis de fond liés à l'instauration effective d'un État de droit.

Le nouveau pouvoir a envoyé en avril 2012 deux signaux forts à l'extérieur : d'une part, la nomination d'un Premier ministre bien coté dans les milieux financiers internationaux et qui s'est dit déterminé à privilégier l'économique et le social ; d'autre part, la reconnaissance par la CENI des errements en matière électorale et la volonté affichée d'établir de nouvelles règles du jeu pour répondre aux critiques des grandes missions d'observation électorale. Restait à voir dans quelle mesure ces signaux iraient au-delà des effets d'annonce.

3. Les enfants sorciers en Afrique

3.1 Afrique : le martyr des "enfants sorciers",

LUNDI 19 JUILLET 2010 / PAR CHRISTELLE GERAND, journal afrique.com

Source : <http://www.afrik.com/article20373.html>

Accusés de sorcellerie, certains enfants sont torturés pour les délivrer de leur mal supposé. Jeunes orphelins, handicapés, prématurés, albinos mais aussi surdoués sont accusés de sorcellerie dans le Bassin du Congo. Souvent, un pasteur ou un guérisseur les maltraite pour extirper le mal prétendument en eux. Un rapport de l'Unicef tire la sonnette d'alarme.

Mutilés, brûlés, tués, les enfants accusés de sorcellerie subissent un calvaire. Les jeunes orphelins, handicapés, prématurés, albinos mais aussi surdoués sont les plus touchés par ces croyances qui poussent leurs parents à les chasser du foyer. Le nombre d'enfants accusés de sorcellerie augmente à mesure que faiblit celui des personnes âgées dites sorcières. Ainsi, des milliers d'enfants « sorciers » joncheraient actuellement les rues de Kinshasa et Lubumbashi en République Démocratique du Congo (RDC) et d'Uíge et Luanda au nord de l'Angola, indique un rapport de l'Unicef publié le 12 juillet. Le phénomène concerne le Nigeria, le Libéria et la Sierra Leone, mais il se développe surtout dans le Bassin du Congo [1] et concerne essentiellement les garçons. Selon Emilienne Raoul, ministre des Affaires Sociales, de la Solidarité, de l'Action Humanitaire et de la Famille en RDC, les filles ne représentent que 5% des accusés.

Les enfants sorciers auraient le pouvoir d'agir à partir du monde invisible d'une manière néfaste sur le monde visible. Ils provoqueraient la diarrhée, le paludisme, la tuberculose ou le sida, et par conséquent la mort de leurs victimes. L'Unicef a interrogé des enfants accusés de sorcellerie. Ainsi, Roger, 10 ans, explique « Maman est partie très loin quand j'étais petit, je ne me souviens plus. Papa était très faible... Sa nouvelle femme me battait et m'accusait d'être un sorcier. Elle disait que je rendais papa malade. Elle m'a chassé. » Les enfants-sorciers sont également accusés d'attirer les malheurs tels que la pauvreté ou le chômage dans le foyer. Les albinos sont quant à eux parfois tués au nom de croyances attribuant des pouvoirs bénéfiques à certaines parties de leurs corps. Leur peau, leur langue, leurs mains, leurs oreilles, leur crâne, leur cœur et leurs organes génitaux sont utilisés dans la fabrication de potions et amulettes porte-bonheur en Tanzanie, au Burundi et en Ouganda.

La guérison passe par la torture

Au nom de Dieu, les pasteurs-prophètes des églises indépendantes, prophétiques et pentecôtistes luttent contre la sorcellerie. Ils détectent les sorciers grâce à des visions et proposent ensuite de les « délivrer » contre une coquette somme d'argent. « Quand un enfant arrive ici, je vérifie d'abord l'état de son âme, explique la prophétesse Maman Putu, de l'Eglise pentecôtiste Eben Ezer à Kinshasa. Je suis non seulement prophétesse mais aussi visionnaire. Je commence par prier avec l'enfant, ensuite je lui pose quelques questions sur ses rêves, sur sa situation alimentaire. J'ai des repères, je perçois très vite si un enfant est envoûté ou pas. » Le traitement « spirituel » ne peut commencer que lorsque la confession de l'enfant a été extorquée. « Pendant trois jours, on n'a pas eu le droit de manger ni de boire, explique Bruno, accusé de sorcellerie. Le quatrième jour, le prophète a placé nos mains au-dessus d'un cierge pour nous faire avouer. Alors j'ai reconnu les accusations et les mauvais traitements ont pris fin. » Les pasteurs proposent de délivrer l'enfant par des séances extrêmement violentes. Glodie Mbete, âgé de 11 ans se souvient : « Un pasteur m'a brûlé le corps avec des bougies. Une autre maman prophète m'a couvert le corps de drap rouge. Dans une autre église encore, on m'a versé dans les yeux de la sève tirée d'un arbre. Cela piquait très fort. Le guérisseur avait dit que la sorcellerie était partie. J'avais si mal aux yeux. » Si l'enfant survit à ce traitement « spirituel », il sera stigmatisé comme étant sorcier et rejeté par sa famille.

Certains médecins traditionnels prétendent aussi être capables de combattre les forces occultes du monde invisible. Pour obtenir la confirmation du mal, ils font ingérer de force aux enfants des potions à base de plantes toxiques qui peuvent être administrées dans les yeux ou les oreilles. Ces procédés « thérapeutiques » génèrent des vomissements ou des défécations qui sont interprétés comme la preuve d'une présence sorcière ou comme celle de l'efficacité du traitement. En République centrafricaine où la sorcellerie est définie comme étant une substance dans l'abdomen de l'enfant, le médecin traditionnel découpe le ventre de l'enfant avec un couteau non stérilisé et ampute un petit morceau de son intestin, symbolisant la sorcellerie. Les enfants sont ainsi « nettoyés ».

Devant la multiplication des cas, les ONG se mobilisent contre la marginalisation des enfants, accusant les dirigeants des Églises, les pasteurs et certains médecins traditionnels de maltraitance et cherchent à réinsérer les jeunes victimes. Le Comité pour la protection de l'enfant de la province de Zaïre en Angola cherche ainsi à identifier rapidement les cas d'accusations de sorcellerie et à trouver des solutions de réconciliation. Sur les 423 enfants amenés dans le centre, 380 ont été réintégrés dans leurs familles.

3.2 Afrique: le business des «enfants-sorciers»

Par PAULINE ANDRÉ,

19 juillet 2010 à 18:39 (Mis à jour: 21 juillet 2010 à 11:08)

Source : <http://www.liberation.fr/monde/0101647818-afrique-le-business-des-enfants-sorciers>

«Un pasteur m'a brûlé le corps avec des bougies. Dans une autre église encore, on m'a versé dans les yeux de la sève tirée d'un arbre», témoigne Glodie Mbete, âgée de 11 ans, à Kinshasa. Plus de 20.000 enfants ont été accusés de sorcellerie à Kinshasa, selon le bureau régional d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale de l'Unicef. L'organisation publie un nouveau rapport sur ces «enfants-sorciers», «de plus en plus nombreux».

La plupart sont des garçons qui ont entre 8 et 14 ans. Souvent battus, parfois brûlés pour exorciser les «mauvais esprits», ils sont ensuite chassés de chez eux quand ils ne sont pas tués. Un phénomène «récent» qui concerne surtout l'Afrique centrale, tout particulièrement le Bassin du Congo et du Nigeria.

Un phénomène urbain

En Angola, au Cameroun, au Congo ou au Nigeria, les «enfants-sorciers» sont le plus souvent orphelins, handicapés ou albinos. Des enfants au comportement insolite (têtu, agressif, pensif, solitaire...) sont également la cible des familles des villes africaines.

Un grand nombre d'accusations vient en effet des familles elles-mêmes. Les croyances à la sorcellerie sont largement répandues dans les pays d'Afrique subsaharienne. Alors qu'il y a une dizaine d'années, on attribuait surtout la sorcellerie aux femmes âgées, les enfants sont aujourd'hui la principale cible de la lutte anti-sorcière qui sévit dans certains pays d'Afrique.

Le rapport de l'Unicef montre que ce ne sont pas uniquement les croyances à la sorcellerie qui sont la cause de ces accusations. L'urbanisation croissante des villes a entraîné un «dysfonctionnement général de la famille et un bouleversement des relations entre aînés et cadets», explique Joachim Theis, conseiller régional pour l'Unicef pour la protection des enfants en Afrique de l'Ouest et du centre.

Une urbanisation qui remet en cause la légitimité de l'autorité parentale. Et les conflits incessants multiplient le nombre d'orphelins que les familles n'arrivent plus à prendre en charge.

Le «business» des «pasteurs-prophètes»

«Certains prêtres exploitent ces croyances, proposent des services d'exorcisme très coûteux», explique Joachim Theis. Les familles amènent alors ces «enfants-sorciers» pour une séance de «désenvoutement». Le pasteur confirme et légitime l'accusation et administre à l'enfant un «traitement spirituel». L'enfant est notamment isolé et privé de nourriture pendant plusieurs jours et victime de «mauvais traitements».

«Pendant trois jours, on n'a pas eu le droit de manger ni de boire. Le quatrième jour, le prophète a placé nos mains au dessus d'un cierge pour nous faire avouer. Alors j'ai reconnu les accusations et les mauvais traitements ont pris fin. Ceux qui n'acceptaient pas étaient menacés du fouet», raconte le jeune Bruno, accusé de sorcellerie à Kinshasa. Ces séances peuvent être individuelles ou collectives. En République centrafricaine, des prêtres se livrent à des opérations chirurgicales pour «nettoyer» les «enfants-sorciers». «Puisque la sorcellerie est définie comme étant une substance dans l'abdomen de l'enfant, le pasteur découpe, avec un couteau non stérilisé, le ventre de l'enfant et ampute un petit morceau d'intestin de l'enfant, symbolisant la sorcellerie», rapporte l'Unicef dans son rapport. En Angola, onze églises ont fermé pour abus.

3.3 Les « enfants-sorciers » ou les rejetons de la guerre en Afrique Équatoriale Un défi pour l'anthropologie psychanalytique *

* Texte réécrit à partir des deux interventions de V. Degorge et d'O. Douville lors des Journées d'Espace Analytique, « Qu'est-ce qu'un enfant ? », le 9 octobre 2011.

Par Virginie Degorge, Psychologue clinicienne, A.T.E.R. Université Paris 7 et Olivier Douville, Psychanalyste, Maître de conférences des Universités, Laboratoire CRPMS, EA 3522, Université Paris 7

Source : <https://sites.google.com/site/olivierdouvilleofficiel/articles/les-enfants-sorciers-ou-les-rejetons-de-la-guerre-en-afrique-equatoriale>

Nous exposons ici notre travail de cliniciens mené notamment avec le Samusocial Pointe-Noire (République du Congo) auprès de mineurs en errance et en danger dans les rues. Certains d'eux, les plus jeunes, sont régulièrement accusés d'être des « enfants-sorciers ». Partant donc de ce que l'enfant peut devenir dans le contexte particulier de guerre ou de post-guerre que traversent respectivement la République Démocratique du Congo (RDC) et la République du Congo[3], nous tenterons de prendre appui sur l'anthropologie qui permet de situer les conséquences collectives des

destructions massives des systèmes de filiation en leur rapport à l'ancêtre. Nous ne pouvons pas rappeler ici le déroulement des guerres successives en République du Congo (1993-2002) et en RDC (le pays n'est plus en guerre depuis 2002 mais les conflits n'ont jamais cessé, notamment dans la partie Est du pays). Leurs ressorts sont complexes : les conséquences de l'histoire mondiale (colonisation, décolonisation, guerre froide et chute du mur de Berlin, échec des politiques d'ajustement structurel, capitalisme effréné qui réveille le souvenir de la colonisation, etc.) s'intriquent aux situations particulières de chaque pays et sous-région. Les conflits ont entraîné la fuite des populations qui se sont « entassées » dans des zones urbaines plus préservées mais incapables de les accueillir décemment comme à Pointe-Noire. Certains adolescents sont venus seuls, parfois après avoir quitté les rangs d'enfants-soldats ou des familles décimées et éclatées [4]. Tous les jeunes que nous rencontrons sont nés où étaient très jeunes lors des « crépitements » de l'« orage » – nous désignons là deux euphémismes utilisés pour désigner la guerre. Leur naissance a coïncidé avec le chaos, et aux morts non veillés ou sans sépulture répondent des naissances sans cérémonie, des rituels escamotés, de part et d'autre et, finalement, des collusions qui ne sont pas sans effets entre la vie et la mort[5]. Des chercheurs, dont Joseph Tonda[6], Filip de Boeck[7] ou Jaak le Roy[8] (qui est également psychanalyste), indiquent que lorsque ce système de filiation est détruit comme s'il n'avait jamais eu lieu, alors se produit parfois et de contagieuse façon une identification de l'enfant à celui qui donne la mort parce qu'il porte en lui la mort – non pas la mort civilisée par le rituel de l'ancêtre mais la mort sauvage et fantomatique. C'est un enfant « meurtrier » que l'on accuse d'avoir tué ses frères et sœurs, ses parents ou même des centaines de morts tombés sous les balles ou massacrés pendant la guerre. Ils sont parfois accusés par la rumeur de manger de la chair humaine, des cadavres, et les représentations les plus archaïques, les profondes angoisses anthropologiques sont projetées sur ces dits « enfants-sorciers ». Refusant toute naïveté qui identifie sorcellerie et résurgence traditionnelle d'un système coutumier de représentation du malheur, nous situons ce déferlement d'accusations de sorcellerie comme un des signes de la rupture forclusive violente d'avec les fondements symboliques des sociétés, des lignages et des ancestralités. Et l'enfant-sorcier n'est pas seul. En face de lui, le captant, s'affichent et s'avancent des myriades de prophètes guérisseurs, d'églises de guérison diverses, de dispositifs inédits d'exorcismes, des nouveaux médiums, des chamanismes bricolés, violents et hâtifs. C'est tout un système de discours sur le Mal et le malheur qui a implosé, et tout un nouvel appareillage qui surgit, qui tente de conjurer l'horreur et l'obscénité de la mort, qui tente de découper des ombres d'ancestralité dans un crépuscule opaque où se glissent des morts-vivants. On en trouve une illustration dans le documentaire de T. Michel, Congo River, où un homme raconte qu'il était contraint de boire dans le fleuve où flottaient les cadavres « comme des rondins » et, se tournant vers son fils, ajoute « même cet enfant-là pour moi c'était de la merde[9] ». Cela s'entend aussi dans les propos de ce pasteur rencontré par l'un d'entre nous : « Les enfants sorciers sont inconscients et sans pitié. Quand on leur demande de donner (tuer) leurs parents, ils n'hésitent pas. Voyez les enfants soldats, ils commettent les pires atrocités par rapport aux adultes ! ».

Que transmettre lorsque l'histoire ne peut plus faire l'objet de récits ou de mythes, lorsqu'elle est répétition automatique de traumatismes comme autant d'effractions du réel, lorsque les naissances ne

symbolisent plus la continuation de la vie accueillie par des rites mais se surimposent comme réel aux morts qui n'ont pu être honorés dans le chaos de la guerre ? C'est dans la langue même, et en particulier dans les bouleversements du système anthroponymique, que l'on essaiera de penser ces collusions qui produisent l'enfant-sorcier comme altérité radicale qui vient faire pendant à une autre, « l'enfant-divin ». Cette centration sur l'aspect bénéfique ou démoniaque de l'enfant est aussi une innovation, lugubre. Obstinement la demande de sécurité s'exacerbe en exigence de salut. L'imposition de l'imagerie de l'enfant sauveur est aussi une conséquence de l'importante christianisation de cette partie de l'Afrique, très peu islamisée. En revanche, les grands sorciers que l'on pourrait dire sortis des rationalités traditionnelles sont des hommes d'un charisme hors du commun et dont la force sorcière est attestée et déterminée de façon magique, ce sont des personnages-clés des institutions traditionnelles du pouvoir : prophètes coutumiers, sages, thérapeutes, juristes, chefs des castes des chasseurs ou des guerriers (Tonda, 2002)[10].

Une fois modernisée et occidentalisée, la raison sorcière d'antan, la centration sur les deux figures de l'enfant, le sorcier et le divin, laisse place à deux langages reliant les enfants aux parents, et les vivants aux morts. D'une part, celui de cette forme de sorcellerie qui est le langage d'un monde en double, d'un monde où règne la convoitise la plus effrénée et c'est alors l'effacement brutal des équilibres par lesquels la violence sous-jacente à toute forme de lien est régulée par des contraintes nécessaires et justes ; d'autre part, celui d'un salut annoncé par une parole prophétique venant prédire la fin des temps anciens et dénoncer l'aspect éphémère et transitoire du monde présent au profit de l'advenue d'une société et d'une cité de Salut.

Qu'est alors l'enfant dit « enfant-sorcier » ?

Il s'agit d'un phénomène qui s'est développé depuis les années 1990 dans ces pays d'Afrique où des enfants et des adolescents des deux sexes ont été instrumentalisés comme soldats. L'enfant-sorcier est une figure anthropologique nouvelle, différente des figures traditionnelles de la sorcellerie et des stigmatisations toujours actuelles dans certaines régions de nouveaux-nés en fonction de leur naissance ou de tératogénie[11]. Il faut par exemple distinguer ces accusations des terrifiantes stigmatisations d'albinos rapportées ailleurs, ceux-ci n'étant accusés de rien mais tués pour les vertus magiques que l'on prête aux parties de leur corps et qui sont vendues aux féticheurs.

Aujourd'hui qu'une paix toute précaire est revenue, les enfants et adolescents de la guerre errent toutefois non sans péril dans les rues des mégapoles noires. Et dans les deux pays que nous avons cités et connus nombre de ces enfants, qui déambulent sans fin dans les interstices séditieux et désolés de Pointe-Noire ou de Kinshasa, se désignent eux mêmes tantôt comme « enfants-des-rues », « enfants-soldats » ou « enfants-sorciers ». Ces trois termes tendent à se confondre abusivement[12] de façon rapide.

Qu'observe-t-on donc chez ces enfants et adolescents laissés à l'abandon dans ces villes à peine apaisées ? Leurs enrôlements militaires dans des contingents non maîtrisés, irréguliers et

sporadiques de combattants occasionnels et toujours violents, ont laissé leur marque. Des adolescents et parfois de jeunes adultes semblent, alors qu'échoués dans les rues, se « bercer » de musiques aux rythmes militaires, répétition d'une violence qui ne se met pas en mots, et racontent des histoires terrifiantes à propos de corps morcelés et décomposés, telles ces rumeurs portant sur le prix des organes humains qu'on trouverait à force de négociations occultes sur le marché des féticheurs. Des plus jeunes encore et qui sont pour beaucoup accusés de sorcellerie avant de fuir dans la rue endossent volontiers parfois cette identité et la responsabilité des crimes qu'on leur impute. Cela montre bien que la détermination de ces sujets dépend de ce qui se déroule dans la version que l'Autre social donne de la mort et de la malédiction. C'est aussi que l'accusation de sorcellerie vient ici désigner toute la destruction des appareils symboliques qui disent la filiation et la dette. L'enfant hors dette, hors lignage, n'a pas été pris en charge par les énoncés qui le situent et l'honorent. Rejeté dans un no man's land, il est de toute orchestration possible de la filiation, le surplus, l'excès et la hantise.

Les accusations d'« enfants-sorciers » portent sur des enfants ou jeunes adolescents, des deux sexes, parfois dès 3 ans, rarement au-delà de 14 ans[13]. Elles s'appuient sur des critères très vastes : enfant malade, énurétique, désobéissant, travaillant mal ou dormant trop mais aussi enfant sage ou pensif, doué, curieux... bref, tout enfant peut être soupçonné dès lors que son comportement paraît énigmatique et menaçant aux adultes qui l'entourent. Il n'y a cependant pas de mot ou d'expression comme « enfant-sorcier » en Lingala[14] et l'on emploie le terme Ndoki, « sorcier », indifféremment pour un adulte ou un enfant. Les générations sont confondues, ce qui est logique puisque ce qui est dit sorcier est ce qui échappe à la loi de coupure entre les vivants et les morts, entre la nature et la culture et entre les générations. Le sorcier est à la fois hors classe d'âge et représente l'aspect intraitable, non ritualisé hors dette et du nouveau-né et du mort. Il est le fœtus avide non sublimé en nouveau-né, le spectre inquiétant non pacifié en ancêtre.

Mais qui accuse ainsi l'enfant ? La question est d'importance. L'accusation part généralement de la toute proche famille, de ceux qui ont la charge de l'enfant – ces groupes naturels que sont la famille proche ou la famille d'adoption. Elle est parfois validée par une autre institution secondaire. C'est là qu'interviennent les prêtres de ces nouvelles églises, ces sectes pentecôtistes ou évangélistes qui surgissent comme des champignons. Ces églises que l'État contrôle n'ont pas leurs pareilles pour proposer toute une gamme de thérapies collectives, et suggérer au terme de rituels impressionnants à l'enfant accusé qu'il fut bien ce sorcier avide et meurtrier qu'on lui reproche et le persuade d'avoir été. Ces églises qui poussent drues les unes à côté des autres sont les premières et principales officines d'authentification des qualités sorcières supposées à l'enfant, quand elles ne fonctionnent de plus et solidairement comme des lieux de stigmatisation de certains « mauvais » parents, morts depuis peu et qui auraient avec l'enfant coupable scellé une alliance maudite. Un simple examen superficiel de tels dispositifs d'accusation et d'extorsion d'aveux permet de comprendre comment des familles réduites à des lambeaux en rivalité les uns vis-à-vis des autres peuvent ainsi se défaire de toute dette et de tout devoir vis-à-vis et du descendant et de l'ascendant coalisés et maudits par cette stigmatisation que renforce l'aveu. La précarisation des solidarités coutumières dans un climat de persécution et de

tensions accrues s'actualise aujourd'hui dans un imaginaire de la sorcellerie qui fait encore plus voler en éclats le principe de la dette infinie entre les générations et engendre en place de ce dispositif de dons et de contre-dons des revendications irruptives et violentes de préjudices. S'en suit alors une déstructuration de la communauté parentale.

Il devient alors clair que l'accusation d'« enfant-sorcier » diffère fondamentalement de l'appellation de l'enfant « qui part et qui revient » codifié sous le terme « enfant-ancêtre ». Un glissement catastrophique s'est opéré de l'enfant dit « ancêtre » à celui dit « sorcier » et il est de taille car si un ancêtre se nomme en ce qu'il représente un fragment de l'histoire des lignées, il en va autrement de cette condensation entre enfant et sorcier qui produit une figure dont la jouissance est si intraitable qu'on ne peut entrer en dialogue avec lui, il convient de l'exclure.

Statut de l'enfant et ambivalence à son endroit

C'est alors que la comparaison entre « enfant-ancêtre » et « enfant-sorcier » s'avère éclairante. L'« enfant-ancêtre » est, comme l'ancêtre[15], l'objet d'une ambivalence certaine

L'« enfant-sorcier », lui, émerge au moment d'une mutation du statut de l'enfant lorsque que l'urbanisation et le marché bouleversent les repères anciens et que ce bouleversement est de façon catastrophique aggravée par la guerre et par l'ensemble des dénégations qui accompagnent une paix précaire, peu travaillée politiquement et symboliquement, une paix qui s'impose par la mise sous silence forcée des conflits, des violences et des massacres. Pour P. Yengo, si ce phénomène ne relève pas d'une « retraditionnalisation » – une forme de sorcellerie traditionnelle ayant toujours existée – il ne peut non plus être comprise comme une « modernisation ». Il s'agit plutôt des conséquences des « mutations qui affectent [...] la parenté[16] ». Pour J. Tonda, il est à comprendre comme un « des produits des emballements de l'histoire[17] » dans cette partie du monde dont une des conséquences est la « déparentalisation » décrite comme un « processus d'exténuation des liens parentaux, dont la forme limite ici est donnée par le rejet et la criminalisation de leur progéniture par les géniteurs.[18] »

Entre exploitation économique des ressources pétrolières, engouement humanitaire souvent peu réfléchi « pour les enfants » qui tranche avec un certain déni des massacres qui minent la région, se dessinent des hypothèses pour penser, en Afrique, et en partie seulement, la rupture du pacte de solidarité intergénérationnelle. Mais il serait faux de réduire l'imaginaire qui entoure les enfants désaffiliés à la figure du sorcier. En effet, dans les deux Congo, une autre figure de l'enfant est aussi présente : l'enfant-divin prié dans les mêmes églises que celles qui concourent à diffuser les accusations de sorcellerie. Pour l'« enfant-divin » comme le sorcier, il y a un effet de la rupture de l'histoire sur la rupture des solidarités générationnelles. Cette rupture ne permet pas l'élaboration de l'ambivalence nécessaire entre les générations. Elle condamne de trop nombreux jeunes de la génération qui vient à leur réclusion dans une altérité radicale qui les destine au sacrifice. Cette altérité radicale perce dans l'aspect cauchemardesque de la figure de l'enfant-sorcier.

La figure « cauchemardesque » des enfants-sorciers

Dans sa conférence du 8 juillet 1953 donnée à la Société Française de Psychanalyse pour ouvrir ses activités, « Le Réel, le Symbolique et l'Imaginaire », Lacan, faisant référence à Ferenczi, envisage que dans la relation, en miroir et asymétrique, entre l'enfant et l'adulte, l'enfant également puisse devenir le lieu de tous les mystères, il serait alors transcendant parce qu'initié : « Les adultes, pour l'enfant, sont transcendants pour autant qu'ils sont initiés. Le plus curieux est que justement les enfants ne sont pas moins transcendants pour les adultes. C'est-à-dire, par un système de réflexion caractéristique de toute relation, l'enfant devient, pour les adultes, le sujet de tous les mystères. C'est le siège de cette sorte de confusion des langues entre enfants et adultes, et un des points les plus essentiels dont nous devons tenir compte quant il s'agit d'intervention sur les enfants[19]. »

L'enfant, on le voit, constitue une énigme qui vire aisément à la menace. Transposons alors le terme d'« initiation » à notre terrain. Nous constatons qu'il est le terme employé pour désigner l'ensemble des opérations qui amène un enfant à devenir sorcier. Si, traditionnellement, le dispositif de chaque initiation implique au moins trois générations référées à l'ancestralité, il n'en va pas de même s'agissant de l'enfant-sorcier. Pas de procédures complexes et rien qui implique le sujet par rapport à des mythes et des rites ancestraux. Le régime de fabrication de l'enfant-sorcier est celui d'une contagion et non celui d'un dispositif coutumier qui confère savoir, responsabilité et dignité. L'on assiste à des générations spontanées de petits meurtriers par des transmissions intragénérationnelles de la sorcellerie. Ces jeunes ont accès à un monde occulte et à des pouvoirs terrifiants obtenus à mesure qu'ils sont réputés avoir tué et mangé des membres de leur famille. Le verbe « manger » est ici polysémique signifiant à la fois tuer, s'enrichir, donner une maladie, copuler, être corrompu[20] et situe l'accusation (et l'auto-désignation) dans le registre des pulsions cannibaliques « cauchemardesques » attribuées aux enfants par les adultes.

Les deux Congo vivent ce climat de menace constante, de guerre toujours possible et imminente entraînant un sentiment de précarité générale. Chaque élection, rare, donne lieu à une désertification des grandes villes, elles sont ironiquement appelées « formalités », autre euphémisme, par la population résignée, souvent lucide. Pas de longs protocoles ici pour introduire les conversations ordinaires comme souvent en Afrique où l'on s'enquiert des parents, des enfants, de la maison... tout semble « cadavre » comme dans l'énumération du chanteur congolais Zao dans Anciens Combattants. Ici, donc, seulement un « Ça va ? » et le plus souvent une réponse performative et anonyme qui concerne l'instant, « On est là », et rappelle que la précarité concerne avant tout la question du temps, désigne ce qui ne dure pas, ce qui ne cesse pas de ne pas durer.

Comme à Océania, lieu de la fiction d'Orwell où les personnes se vaporisent[21], beaucoup de morts au Congo ont disparu plus qu'ils ne sont morts. Les « disparus » du Beach de Brazzaville en 1999, imputés à l'actuel président, sont emblématiques des exactions connues de tous mais jamais condamnées : des centaines de personnes réfugiées à Kinshasa qui, à leur retour en République du

Congo, auraient été murées vivantes dans des containers jetés dans le fleuve. Quelques années plus tôt, le fleuve Congo permettait de faire disparaître la nuit les corps des personnes tuées sur ordre de Mobutu. Il en allait ainsi des étudiants « disparus » de Lubumbashi, etc. S'ajoutent à ces « disparus », les morts par millions et l'insistance organique de la matière de ces corps abandonnés à leur destin naturel, autre présentation du réel saturant et non symbolisable qui côtoie les « trous » laissés par les « disparus ».

Chez certains trentenaires et quarantenaires qui ont connu le chaos des guerres successives alors qu'ils étaient adolescents et jeunes adultes, une « mode », qui n'a rien de « traditionnel », a consisté à tatouer son nom sur l'avant-bras dans une calligraphie souvent simple. On pense ici à l'expression familière, après un événement perturbant : « Je ne sais plus comment je m'appelle » mais, plus profondément peut-être, dans ce contexte, à la possibilité d'identifier le corps. Différents, voire radicalement opposés, les sens des noms tatoués semblent cependant devoir être pensés en lien avec la massification de la mort, l'abandon des corps dans la jungle ou dans le fleuve lorsqu'ils ne sont pas finalement enterrés dans des charniers que l'on ne confondra pas avec des sépultures. Gravé à même la peau, ce nom peut, devant une mort omniprésente et des morts « laissés comme des chiens », être le signe de l'humain, l'assurance d'une sépulture minimale, que l'on pourra au moins reconnaître le corps.

Histoire impossible à mettre en récit, massacres forclos de l'histoire collective, états corrompus et complices des grandes puissances qui pillent les ressources, laissant la population exsangue : les enfants-sorciers font figure de boucs émissaires rendus responsables de la mort, la maladie et le malheur : « Le recours au bouc émissaire, écrit Devereux, [...] témoigne combien il nous est difficile, sinon impossible, d'admettre que forces lointaines, complexes, presque anonymes, puissent nous atteindre au cœur de notre existence.[22] » De ces « forces », le « deuxième monde[23] » des enfants-sorciers utilise les signifiants : « distribution » de grades qui empruntent à la hiérarchie militaire (capitaine, colonel...) ou aux fonctions d'État (ministre, conseiller...) mais aussi référence à l'Occident et au « blanc » dont la fréquentation peut étayer une accusation de sorcellerie, ceux-ci étant réputés être de très puissants sorciers notamment parce qu'il serait difficile de les tuer « mystiquement ». Ce « capital sorcier » dont l'enfant-sorcier est un produit serait donc constitué « du génie (du) "Blanc", indifféremment génie du Christ, de l'argent, de la science, de la technique de la sorcellerie, de l'État colonial et néocolonial[24] » et, ajouterons-nous, de la guerre.

On ne rapporte pas ce type d'accusation d'enfant au Rwanda, pays qui n'a pourtant pas été épargné. La présence des églises du « réveil » n'est pas moindre même si le Kimbanguisme n'a pas eu ici le rôle éminent qui aura été le sien dans les deux Congo comme force de contestation des régimes coloniaux. Peut-être faut-il cependant accorder aux commémorations[25] du génocide mais aussi à la mise en cause des autorités nationales et de la communauté internationale, notamment la France, un rôle dans le travail collectif non seulement d'histoire mais aussi de sépulture qui a pu éviter aux enfants de devenir ceux qui, comme sorciers, portent la mort. Rien de tel n'a eu lieu dans les deux

Congo et l'histoire insiste en faisant tragiquement retour à travers les enfants-sorciers. Le temps semble arrêté : « Le passé était mort, le futur inimaginable[26] ».

Rupture dans la transmission : la destruction de la langue ou comment nommer ?

Le traitement de la langue en un de ses aspects les moins anodins – les prénoms donnés aux enfants – permet de saisir les effets profonds des trauma répétés et non historisés sur la capacité à nommer et à transmettre.

À la différence du nom, le prénom fait l'objet d'un « choix » en partie inconscient. Il singularise l'enfant et renvoie en même temps à un désir qui lui précède, un fragment d'histoire, le souvenir d'un être cher : « C'est toujours du passé qu'est issu le choix du prénom, il en porte la marque, le destin et le lest[27] ». Il est « affecté », renvoie à ceux qui ont dans le passé porté ce prénom avec l'idée que le nouveau venu héritera de leurs qualités. Cette tradition entraîne que l'on porte régulièrement le prénom d'un ascendant, fût-ce en deuxième ou troisième position. On fait coïncider un prénom et une personnalité, voire un destin et, s'il semble bien difficile de fonder en raison un tel lien, il n'en demeure pas moins que le prénom recèle une part du désir d'un des parents au moins, et qu'à ce désir, nous sommes aliéné. Qu'en est-il lorsque ce choix marque non pas le désir conscient ou inconscient de transmettre un héritage mais une nécessité inconsciente de n'en surtout transmettre aucun ? Et quel en est le prix ?

Depuis quelques années, une nouvelle « mode » préside à la formation des prénoms dans les deux Congo. Si les adolescents rencontrés dans les rues s'appellent souvent « Divin », « Amour », « Grâce », « Christ »..., les plus jeunes portent souvent des prénoms composés à partir de prières décomposées et condensées, mutilées et agglutinées pourrions-nous dire, marque de l'influence incroyable des églises de « réveil ». Parmi ces nouveaux prénoms, inédits, K. Mayizo[28] cite les plus répandus : Gradi (« Grâce à Dieu ») ou Glodi (« Gloire à Dieu ») pour les filles, Jenovic (« Jésus notre Victoire »), Renedi (« Rien n'est impossible à Dieu »), Miradi (« Miracle de Dieu »), Dieusou (« Dieu est souverain »), Mersis (« Merci Seigneur ») ou encore Merdi (« Merci Dieu »), pour les garçons... Une telle façon de former les prénoms a existé en Russie, sous Staline, construits à partir de références au communisme et non à la religion, à l'enfant-divin ou à Dieu comme au Congo. Si ces prénoms ne se sont pas répandus comme actuellement dans le bassin du Congo, dans les deux cas nous nous situons à des périodes où il s'agit de jeter un voile sur le passé, de faire rupture. L'histoire des prénoms au Congo est complexe. Elle remonte aux colonisations successives et aux missionnaires qui « instaurèrent » l'usage du prénom. Mais le système anthroponymique a connu des bouleversements plus récents. Après avoir changé le nom du pays, du fleuve et des villes puis « zaïrianisé[29] » son prénom, Joseph-Désiré devenant Sese Seko Kuku Ngbendu Waza Banga, Mobutu exige en 1972 l'abandon des prénoms chrétiens pour des post-noms[30] « zaïrois » censés être ceux des ancêtres. En interdisant ainsi les prénoms chrétiens, il obligeait paradoxalement à l'abandon de prénoms qui avaient été ceux des ancêtres depuis des générations, qui avaient fondé des « fraternités homonymiques[31] » entre porteurs du même prénom, enfin, qui avaient été les leurs

depuis la naissance d'où leur survivance clandestine malgré l'adoption des nouveaux post-noms pendant la période de l'« authenticité[32] ». Cela fut possible au prix de déformations des prénoms chrétiens. D'autres eurent recours à un répertoire élargi de noms communs, de noms de marques ou à des prénoms issus d'autres cultures que celles du colonisateur et donc moins reconnaissables. Le « retour à l'authenticité » imposé par Mobutu semble ainsi avoir souvent redoublé l'acculturation coloniale plutôt qu'effacé, ce qui semble bien illusoire, les cicatrices de l'histoire. Il résulte de ces mutations forcées du système anthroponymique un répertoire chaotique, composite, inventif, voire franchement extravagant. Mais voir dans cette extension exponentielle du registre des prénoms seulement la marque de la créativité dans la langue serait méconnaître l'histoire sanglante qui y a présidé. Elle apparaît plutôt comme « le signe de désarroi d'un comportement acculé à l'excentricité et qui, pour "survivre", devait compter sur des expédients.[33] » En effet, la multiplication du registre des prénoms ne s'est pas arrêtée en 1990 avec la fin de l'interdiction des prénoms chrétiens proclamée par Mobutu et s'est répandue dans la République du Congo voisine. On voit dans ces manipulations infinies qui mutilent les signifiants existants, les rendant méconnaissables, pour produire à chaque génération des prénoms inédits, la marque de traumatismes profonds qui entravent la transmission et la nomination. Il s'agirait d'une tentative pour résoudre cette question : comment nommer ces enfants pour qu'à travers eux ne puisse être éveillé le cauchemar de la guerre ? Alors que la Novlangue d'Orwell semble épargner les prénoms (même si les seuls enfants, ceux des Parsons, ne sont jamais nommés), s'ajoute ici aux euphémismes ou à l'absence de mots pour dire le sexuel, la mort et la guerre, une refonte répétée à chaque génération du répertoire des prénoms, non pour en ressusciter d'anciens ou en emprunter ailleurs mais pour en créer d'inédits.

Au Congo, cette façon de bricoler, à chaque génération, une gamme inédite de prénoms, et aujourd'hui de signifiants obtenus par mutilations et agglutinements, permet selon nous, avant tout, d'en forclure d'autres, en particulier les noms des morts qui ne sont alors plus prononcés, et a pour cause/effet la pétrification du souvenir. Sur la matière même de la langue, on observe l'effet de déliaison de la pulsion de mort lorsque ces néo-prénoms « [éveillent] le minimum d'écho dans l'esprit de celui qui [parle][34] », empêchant par là les possibilités de liaisons associatives qui auraient permis de retrouver, dans une fiction narrative transformant le trauma, les fils de l'histoire. Cette façon d'éviter de reconduire le prénom d'un mort témoigne de l'impossibilité actuelle de séparer vivants et morts, entraînant que des enfants aux prénoms « divins » portent cette mort lorsque Dieu et Diable se confondent à travers les accusations d'enfants-sorciers. Cette tentative de rupture radicale, car certainement vitale, signe souvent une impossibilité d'accueillir la génération qui vient.

Le documentaire de F. Dhelens et J.-P. Mari[35] évoque les morts-vivants produits par des années de massacres, ici à travers le récit d'un militaire de la MONUC chargé d'enterrer dans un charnier les innombrables cadavres. Traumatisé par cette expérience et l'idée qu'il a peut-être enterré des vivants, il se souvient d'une femme congolaise qui amène son bébé mort qu'elle porte au dos. Se pensant hors de vue des militaires, elle tentera de se fondre, auprès de son enfant, dans la multitude des corps du charnier. Une femme congolaise nous rapporte – et il faut souligner la rareté de ces récits

tant le mutisme succède aux euphémismes pour dire la mort – avoir entendu un bébé pleurer longtemps une nuit avant de s'endormir, pensait-elle, dans une parcelle voisine. Le lendemain, elle découvrait ce nouveau-né mort dans le chemin, comme jeté au monde, bout de réel pulsionnel qu'aucun désir n'aura pu humaniser, objet a pourrions-nous dire, mais surtout objet déconnecté du fantasme et dès lors réduit au rang de déchet à l'image des morts sans sépultures. C'est bien de la mise à sac de l'Autre en tant que trésor du signifiant qu'il s'agit, et, à partir de cette ruine, se fait jour, en hantise, l'équivalence du sujet et de l'objet.

L'enfant-divin côtoie donc ici l'enfant-sorcier au point de se confondre avec lui. Nous sommes ici en face de deux altérités radicales situées dans un au-delà de l'ambivalence. Elles sont les dépôts de l'in-nommable qui « sape » la langue. On voit la marque de ce travail de sape au sein du dispositif anthroponymique. Essoufflé, ce dernier ne se reconduit plus à chaque génération et il ne relie pas à une lignée tous ces enfants dont nous parlons ici. Les systèmes de nominations des références et des affiliations, lieu d'efficace du Nom-du-Père, est bien en peine d'accueillir et de relier ces jeunes à un champ signifiant antécédent. Le patronyme s'efface, gommé, ruiné, par le surnom qui accable et stigmatise. La fonction du nom coalise alors l'objet et le signifiant. C'est alors dans le traitement même que subit la langue commune dès qu'elle produit, comme automatiquement, ces nouvelles désignations, dans sa matière même que vient faire retour le réel des corps mutilés et agglutinés. La démétaphorisation de la parole vivante ne va pas sans vouer au néant la génération qui vient. C'est ainsi que le travail de reconstruction psychique ne peut se limiter à une réparation d'un supposé trauma mais implique nécessairement de reconsidérer l'état des processus et les dispositifs de nomination par lesquels un sujet est présenté au monde et par lesquels le monde lui a été présenté. On dira autrement, s'il est inséré dans un système lignager traditionnel efficace, le sujet reçoit quelque chose de l'ancêtre (un talent, une vertu, un trait de caractère, etc.) et il ne le reçoit que s'il est constitué dans l'ordre ordinaire des dons, des dettes et des sacrifices. Une transmission de l'ancêtre à l'enfant est possible, elle doit être alors interprétée afin d'être reconnue. Certes tous les enfants, dans toutes les cultures, sont possiblement des représentants des morts. Et dès la naissance du tout petit s'inaugure un dialogue avec les ancêtres. « A qui appartient l'enfant », telle est bien une des questions directrices qui donne sens et direction à de tels dialogues. Parfois les vrais parents peuvent être situés dans l'au-delà et les parents biologiques sont réduits à des parents de substitution, mais qui vont, ici-bas, accomplir leur tâche parentale. Tout cela a été finement étudié par l'anthropologue Doris Bonnet [36]. Ce qui change avec le jeune dit « enfant-sorcier » est bien qu'il ne représente pas le mort, le parent de l'au-delà, qu'il n'est plus le fruit d'une double roigine (les ancêtres reconnus et honorés comme tels et les parents dans la réalité) mais qu'il présente la part sauvage de la mort, celle avec laquelle on ne dialogue pas, celle avec laquelle on ne négocie aucune dette, celle qui indivise. Les ancêtres, rappelait A. Barry [37], ont une fonction continue. Ils deviennent ancêtres après leur mort et fonctionnent dans un monde qui est en reflet du monde des humains. À l'inverse, les sorciers occupent une fonction discontinue. Ils font brèche et sur-individualisent au risque de la folie. Redisons le : le sorcier est ce qui reste de l'ancêtre lorsque sont abrasés les institutions et les discours qui font tenir le principe d'ancestralité, lequel régit les articulations signifiantes des lignages et des dettes.

Vampirisé par un mort-mal mort, ou radicalement seul, mais le plus souvent plongé dans une errance lugubre et funeste, il est radicalement sans parent symbolique. Comment alors l'accueillir ? C'est là que revient la dimension du sujet de l'énonciation, extrêmement précarisée lorsque le nom qui désigne le sujet l'assigne à une place où est mis à sac le système des représentations généalogiques. Il est alors rendu compact. Il n'est plus que cela par quoi il est stigmatisé. Comment exister alors si ce n'est pas l'agir, l'excès, la violence de l'acte qui réagit et fait pièce à la violence de la pétrification ? Comment signer alors son existence ? Sur quel manque-à-être prendre appui lorsque l'on est sans relâche renvoyé à la disparition de l'ancestralité signifiante et qu'on ne peut s'y loger ?

Entendons bien qu'il n'y a pas d'être-sorcier de ces enfants. L'ethnopsychiatrie se tromperait à en faire une catégorie clinique comme elle le fit si peu prudemment pour l'enfant ancêtre. Les jeunes eux-mêmes configurent vraisemblablement leur façon de se présenter en fonction de ce qu'ils savent du discours courant tenu sur l'enfant sorcier, et pour certains parmi eux, en fonction de leur passé extravagant de cruauté lorsqu'ils faisaient la guerre. Mais c'est bien alors tout l'ensemble du système de prise en charge des enfants qui pose question, au moment où en RDC fleurissent des églises de guérisons qui systématisent les accusations de sorcelleries afin de vendre leurs dispositifs d'exorcisme ; en face et à rebours, modestement aussi l'éveil de la psychiatrie communautaire qui tente d'aller vers l'énonciation de chacun et de la favoriser [38].

C'est bien là l'enjeu ; offrir quelques chances à un dialogue possible de toute une société avec son passé récent et avec sa jeunesse. Cet enjeu est aussi digne de l'attention des psychanalystes et des anthropologues européens [39].

Virginie Degorge et Olivier Douville

3.4 Les enfants accusés de sorcellerie en Afrique subsaharienne et en Europe : quelques réflexions autour d'un article publié sur Rue89

Lundi 4 avril 2011

Par Bernard Boutter, Ethnologue

Source : <http://bboutter.over-blog.com/article-propos-70969465.html>

Sous le titre "choc" : "Mieux vaut tuer l'enfant sorcier que lui vous tue", un article écrit par la journaliste Caroline Six est paru récemment (27.03.2011) sur le site internet d'informations Rue89, exposant le drame des enfants dits "sorciers" en République Démocratique du Congo, à Kinshasa notamment. Il s'inscrit dans le cadre de la relative mobilisation médiatique qui a porté cette situation aux yeux du grand public en France et dans d'autres pays occidentaux depuis quelques années, notamment à la suite de la publication, en juillet 2010, d'un rapport fouillé sur le sujet rédigé pour l'UNICEF par l'anthropologue Aleksandra Cimpric. L'article sur Rue89 a suscité, comme souvent pour ce genre

d'informations, des centaines de commentaires (417 en tout) dont une bonne partie est assez effarante quant à la vision que certains lecteurs ont de l'Afrique et des Africains.

Aussi, il est peut-être bon de rappeler que, comme le signalait avec justesse, dès 2000, l'anthropologue Filip de Boeck, auteur d'un des meilleurs articles sur le sujet¹ accessible en ligne ici, le phénomène - récent, une vingtaine d'années à peine - des enfants accusés de sorcellerie en République démocratique du Congo (aujourd'hui aussi au Nigeria, en Angola, au Cameroun ou en Centrafrique), qui touche surtout les milieux urbains, est réactionnel à une situation de crise profonde que subit ce pays, et de façon générale l'Afrique subsaharienne. Cette crise, liée à la destruction sociale et familiale de ces dernières décennies dans cette région du monde est provoquée, entre autres, par les conflits armés (où l'on a vu apparaître des "enfants-soldats" parfois très jeunes), les ravages du sida, les effondrements des cadres politiques et économiques, etc. On pourra se référer aux excellentes analyses de Filip de Boeck à ce propos. Celui-ci démontre que le lien nouvellement établi entre enfance et sorcellerie est "à mettre en relation avec une profonde déstructuration/restructuration des catégories de la maternité, de la gérontocratie, de l'autorité et, plus généralement, du champ familial lui-même" (p. 35). Cet article de F. de Boeck a par ailleurs été un des premiers à pointer du doigt le rôle ambivalent des Eglises de Réveil issues de la nébuleuse évangélique pentecôtiste-charismatique quant à ce phénomène (d'une façon plus nuancée d'ailleurs que dans la plupart des articles de presse sur le sujet).

Le problème, pour ce qui concerne la façon dont ces faits, aujourd'hui assez largement médiatisés, sont perçus par l'opinion publique occidentale, est que les articles ou les reportages qui les évoquent se contentent malheureusement trop souvent de jouer sur la corde de l'émotion et de l'indignation² en mettant en cause les "superstitions locales" sans chercher à proposer des analyses permettant une véritable réflexion sur le sujet. C'est ce que reproche par exemple l'anthropologue canadien Denis Blondin au reportage de Yves Bernard, intitulé Enfants sorciers - sous-titré : Quand l'Afrique chasse ses vieux démons (!)

(voir ici la sévère critique de Denis Blondin, et dessous, dans les commentaires, la réponse du réalisateur mis en cause).

Ce que l'on ignore généralement, par ailleurs, c'est que le phénomène ne se cantonne pas au continent noir. Les croyances en la matière ont emprunté les mêmes réseaux migratoires que les individus, et elles se retrouvent exprimées au sein des Eglises issues de migrations fréquentées majoritairement par des Africains. Ainsi, on trouve dans un ouvrage de l'ethnopsychiatre Tobie Nathan publié en 2001, l'exemple d'une jeune fille de 13 ans, originaire de l'ex-Zaïre (aujourd'hui la RDC), arrivée en France deux ans auparavant avec sa famille, accusée par plusieurs de ses proches de "les dévorer la nuit par le biais de la sorcellerie". Les aveux de cette "jeune sorcière", qui aurait été initiée au pays par sa propre grand-mère, se trouvent avoir été obtenus dans une Eglise évangélique charismatique de la région parisienne³. On trouve également des indices de la présence de ce

phénomène en Europe dans un ouvrage publié en 2000 par plusieurs juges du Tribunal de Bobigny, dans la région parisienne, qui intègrent à leur pratique certains apports de l'ethnopsychiatrie, dans la ligne proposée par Tobie Nathan et son équipe au Centre Devereux, Université de Paris VIII, afin de mieux appréhender un phénomène auquel ils sont occasionnellement confrontés⁴. Le cas de Magali, rapporté en 2008 par Geneviève N'Koussou (médiatrice culturelle formée à l'Université Paris VIII, en lien, elle aussi, avec le Centre Devereux), confirme l'existence de ce problème. Magali est, en effet, une jeune Congolaise de Kinshasa, âgée de 8 ans, venue rejoindre en France sa mère séropositive, son beau-père et son demi-frère. Quelque temps après son arrivée, elle s'accuse elle-même d'être à l'origine de la maladie de sa mère par le biais des pouvoirs sorciers que lui auraient transmis, en RDC, la famille élargie du côté maternel, notamment son grand-père⁵.

On pourra se reporter aussi au livre que la journaliste belge Aurore D'Haeyer a consacré aux enfants dits "sorciers" à Kinshasa, dans lequel elle relate par ailleurs sa visite aux Eglises issues des migrations à Bruxelles et sa rencontre avec des responsables africains, notamment le pasteur Kibutu, déjà cité dans ce blog, fondateur de l'Eglise Internationale de Bruxelles (voir la présentation du pasteur Kibutu sur le site de l'Eglise en question, ici)⁶.

Ce qu'il faut bien voir, c'est que, alors qu'en Afrique d'autres recours peuvent être sollicités (les nganga, les guérisseurs traditionnels, par exemple), en Europe, pour les migrants d'Afrique subsaharienne, les Eglises évangéliques de type charismatique créées et dirigées par des Africains sont quasiment les seuls espaces où ces problèmes peuvent être pris en compte. Car, pour les fidèles eux-mêmes comme pour les pasteurs d'Afrique subsaharienne, il ne fait pas de doute que, dans le monde actuel caractérisé par la globalisation des échanges, la sorcellerie peut traverser les océans, en même temps que les sorciers. La sorcellerie, selon eux, est ainsi devenue un phénomène transnational qui justifie la transnationalisation de l'action divine par le biais de l'expansion des Eglises évangéliques sur tous les continents.

Ainsi, pour un jeune pasteur angolais d'une Eglise multiethnique rennaise (indépendante de tout réseau local ou national, mais en lien avec deux assemblées soeurs aux Pays-Bas) avec lequel je me suis longuement entretenu en juillet 2010, certains, parmi les migrants africains en Europe, sont des sorciers, y compris parmi les enfants, et cet apport de puissance maléfique redoutable renforcerait la sorcellerie locale. Selon lui, cela amènerait par contrecoup de plus en plus de Français blancs, victimes d'envoûtements, à fréquenter des Eglises comme la sienne. Malheureusement, ajouta-t-il, ces Blancs, venus en quête de "délivrance" ne restent généralement pas, se sentant mal à l'aise dans des assemblées trop marquées par des éléments culturels africains (linguistiques, musicaux, etc.). Ce pourquoi le pasteur en question, désireux d'apporter le Salut à tous, impose le français comme langue d'usage au sein de son Eglise à la place du portugais ou du lingala et décourage l'utilisation de rythmes ou d'instruments de musique africains. Quant aux "enfants sorciers", ce responsable, qui se présente comme un "spécialiste" dans le domaine de la délivrance, m'affirma que le problème est courant au sein des assemblées majoritairement africaines en France, et peut même "contaminer",

comme par contagion, les Européens. Ainsi, il me rapporta l'histoire d'un jeune garçon blanc qu'un camarade de classe, d'origine congolaise, tentait d'entraîner dans le "monde en double" en venant le chercher nuitamment, en rêve, pour l'emmener dans le milieu des sorciers en Afrique, à bord d'un objet quelconque transformé en "véhicule spirituel". Les parents de l'enfant blanc, informés de la présence du jeune Africain dans les cauchemars de leur fils, s'en étaient ouverts à la famille de ce dernier, et c'est ainsi, à l'initiative de cette famille africaine ayant réussi à convaincre leurs voisins blancs de la réalité des pouvoirs sorciers de leur fils, que les deux enfants furent amenés dans une Eglise évangélique pour y faire une "cure d'âme" et y trouver la "délivrance".

Ce qui est particulièrement intéressant dans ce récit, c'est le mode de propagation de la sorcellerie, présentée comme une épidémie qui se joue des frontières (géographiques, mais aussi ethniques, sociales, etc.), ce qui ne peut manquer d'évoquer, d'une certaine façon, le sida. D'autre part, il est également intéressant de relever le fait que pour ce pasteur, les deux enfants sont des "victimes", et absolument pas des "coupables". Il employait d'ailleurs à ce propos une image parlante, assimilant les "enfants sorciers" à des enfants soldats, manipulés, pervertis et enrôlés de force par Satan dans son "armée maléfique".

Pourtant, la transposition en Europe du problème des enfants accusés de sorcellerie reste encore un phénomène discret au jour d'aujourd'hui. Probablement parce que les responsables de certains mouvements charismatiques susceptibles de dérives violentes, comme celles qui sont malheureusement trop souvent observées en Afrique subsaharienne, se contentent de rester prudemment dans des formes relativement "douces" de la délivrance pour ne pas être obligés de répondre de leurs agissements devant la justice des pays d'accueil. Sinon, il est probable que les dérives en question seraient l'occasion d'un lynchage médiatique, amalgamant la plupart des Eglises charismatiques issues de migrations africaines dans une même condamnation et une même stigmatisation sectaire. Cela a été le cas, d'ailleurs, lors d'affaires judiciaires au Royaume-Uni mettant en cause des fidèles et des pasteurs africains, accusés de tortures sur des enfants considérés par eux comme "sorciers", tortures ayant, dans un cas, entraîné la mort de la jeune victime⁷. Comme l'écrit Sandra Fancello qui évoque à ce propos le reportage "L'enfant du diable"⁸ consacré à ces drames : "A travers ces "affaires de sorcellerie" l'on assiste à la transnationalisation du phénomène de l'accusation de sorcellerie"⁹.

4. Les enfants et la musique

4.1 Les enfants des rues en fanfare à Kinshasa

Rfi - RDC / REPORTAGE MULTIMÉDIA -

Article publié le : mardi 23 novembre 2010 - Dernière modification le : mardi 23 novembre 2010

Source : <http://www.rfi.fr/afrique/20101123-enfants-rues-fanfare-kinshasa>

Découvrez le portrait de trois enfants des rues de la métropole congolaise. Ils ont perdu leur famille, ont vécu des expériences douloureuses, mais retrouvent aujourd'hui leur joie de vivre grâce à la musique.

Les timbres sonores rauques de cuivres soufflent par-dessus un mur d'une rue poussiéreuse, dans une des cités délabrées de Kinshasa. Par à-coups, le son est un peu faux, mais l'enthousiasme est plus que convaincant. Derrière ce mur se trouve l'Espace Masolo, un centre culturel où répète une fanfare d'anciens enfants de la rue.

Dans la métropole de Kinshasa, beaucoup d'enfants vivent dans la rue. Selon l'estimation de l'Unicef entre 25 et 40 000 enfants sont dans ce cas. Quelquefois il s'agit d'orphelins, mais bien souvent aussi ce sont des enfants qui ont été mis à la porte par leurs familles. La sorcellerie en est très souvent la raison. Malgré la vie dure, peu sûre et violente, les enfants préfèrent souvent la rue à la maltraitance dans leur famille bien qu'ils doivent gagner leur vie, par la prostitution ou le vol.

L'Espace Masolo est une salle commune d'accueil créatif fondée par trois artistes congolais. Trois jours par semaine les enfants peuvent s'y retrouver ; les nuits ils demeurent dans un des nombreux centres d'accueil ou chez une famille adoptive. Le matin, ils suivent des cours de français et dans l'après-midi ils jouent ensemble dans la fanfare ou participent à d'autres projets créatifs. Une organisation comme l'Espace Masolo est rare à Kinshasa. Il y a très peu d'activités culturelles pour les jeunes. Les enfants s'y amusent beaucoup et la fanfare leur donne beaucoup de confiance en eux. Leur amour-propre grandit à vue d'œil.

A travers ce photofilm, vous découvrirez le portrait de trois enfants de cette fanfare : Cécile, Christian et Dorcas. Ils racontent leur histoire, comment ils ont perdu leur famille et ce que la fanfare représente pour eux. Ce sont des histoires douloureuses, mais, malgré le chagrin, ils ont retrouvé leur joie de vivre et la confiance dans l'avenir. Voici leurs histoires.

<http://www.rfi.fr/afrique/20101123-enfants-rues-fanfare-kinshasa>

D'autres réalisations sur www.photofilm.eu

5. Autres sources à voir aussi :

Les enfants sorciers d'Afrique

Écrit le 1 août 2010 par encrenoir dans Culture avec <http://www.lencrenoir.com/index.php/2010/08/les-enfants-sorciers-afrique/> - répond

Enfants des rues ?

Source : <http://www.droitsenfant.org/enfants-des-rues/>

L'intégralité du rapport de l'UNICEF, les enfants accusés de sorcellerie

http://www.unicef.org/wcaro/wcaro_Enfants-accuses-de-sorcellerie-en-Afrique.pdf

Les enfants sorciers ?

Source : <http://sef-solidarite.over-blog.com/>

Vidéo : enfants sorciers : http://www.dailymotion.com/video/x8p8y2_reportage-fleaux-enfants-sorciers-a_news#.UM7gaL-lg7C

Musique et enfants

Voir vidéo http://www.dailymotion.com/video/x6atws_reportage-inventivite-enfants-music_news#.UM7glr-lg7A, inventivité des enfants

Questionnaire à propos du film Kinshasa Kids

Quel est le nom du président actuel de la République Démocratique du Congo?

.....
.....

Quel est le nom de la capitale de la République du Congo (l'autre Congo) ?

.....

Quels sont les pays qui entourent la République Démocratique du Congo ?

.....

Comment s'appellent les habitants de Kinshasa ?

.....

Quelles sont les langues parlées à Kinshasa ?

.....

Citez le nom d'un musicien congolais et du label qu'il a créé.

.....
.....

Quelles sont les religions pratiquées en RDC ?

.....
.....
.....

Que pensez-vous de la situation de ces « enfants sorciers » ?

.....
.....
.....
.....
.....
.....